

EAT&LEARN

# LA MÉDIATION DANS L'ÉCOLE

ÉTAT DES LIEUX ET  
PERSPECTIVES POUR LES  
MÉDIATEURS AGRÉÉS

VENDREDI 11 AVRIL 2025  
DE 12H00 À 14H30

AU CHÂTEAU DE LA SOLITUDE,  
AVENUE CHARLES SCHALLER 54 - 1160 AUDERGHEN



## LA MÉDIATION DANS L'ÉCOLE

Etat des lieux et perspectives pour les médiateurs agréés

### CONTEXTE ET ENJEUX

L'école a toujours été un terrain propice aux conflits :

violence, harcèlement, absentéisme, décrochage scolaire, tensions entre élèves, professeurs et parents... Ces situations nécessitent des solutions efficaces et humaines.

Le 16 mai 2024, un changement majeur a été apporté à la législation sur la médiation scolaire.

Le Service de Médiation Scolaire a été remplacé par un service intégré d'assistance aux écoles, combinant médiateurs scolaires et intervenants psycho-sociaux. Ce nouveau cadre supprime les médiateurs internes aux écoles et recentre les interventions sur les conflits entre élèves, parents et institutions.

Ce changement suscite de nombreuses interrogations :

- Quel avenir pour la médiation scolaire ?
- Comment assurer un accompagnement efficace et adapté aux besoins des écoles ?
- Quelles alternatives pour les médiateurs agréés ?

Dialogues propose un espace de réflexion pour comprendre ces changements et envisager de nouvelles perspectives pour la médiation dans le milieu scolaire et l'enseignement supérieur.

### FORMAT

Comme pour nos précédents Eat&Learn, cette rencontre combine formation et partage d'expériences autour d'un repas convivial.

C'est une occasion unique de partager ses propres défis, d'apprendre à partir des expériences des intervenants et autres participants, et de repartir avec des outils et des idées, voire des stratégies pour tenter de résoudre les conflits dans le domaine de l'enseignement fondamental et secondaire, sous l'angle de la médiation.

### INFORMATIONS PRATIQUES

Date : Vendredi 11 avril 2025, de 12h à 14h30

Lieu : Château de la Solitude - 54 avenue Charles Schaller - 1160 Auderghem

Prix : 50 € (lunch inclus) - Tarif social sur demande

Agrément : Formation reconnue par la CFM (Commission Fédérale de Médiation) pour 2 heures

Inscription: <https://www.dialogues.be/event/la-mediation-scolaire-26/>

Contact : [info@dialogues.be](mailto:info@dialogues.be)